Document d'Informations Clés

Platinium Latitude – Part C – FR0010308114

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Produit :	Platinium Latitude
Société de gestion :	Platinium Gestion S.A.S.
Site web :	www.platinium-gestion.com
Téléphone :	+33 (0)1 82 83 81 40
Régulateur :	Autorité des Marchés Financiers
Document valide au :	19/10/2026
Date de création :	28 mai 1999
Durée de vie :	99 ans

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'AMF est chargée du contrôle de Platinium Gestion en ce qui concerne ce document d'information clés. Platinium Gestion est une Société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'AMF.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Platinium Latitude est un FCP (Fonds Commun de Placement) international dit « Multi Assets Multi Expertises » associant plusieurs classes d'actifs entre elles. Ce FCP est soumis à la directive européenne 2009/65/CE.

Durée : Le fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 28/05/1999 et lancé le 31/05/1999. Aussi bien la société de gestion du fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités décrites dans le règlement du Fonds.

Objectifs L'objectif de l'OPCVM est de surperformer, sur la durée recommandée de 4 ans, un indicateur de référence 30% EURO STOXX 50 et 70% Bloomberg Euro Aggregate 1-10 Year, calculé dividendes et coupons réinvestis. tout en recherchant un fort niveau de diversification. Le gérant intègre les différents niveaux de risque de ces actifs afin de proposer ce qu'il estime être une répartition efficiente d'actifs. Le fonds est géré de manière discrétionnaire et active. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. Afin de réaliser l'objectif de gestion, les gérants effectuent une analyse des données macroéconomiques pour déterminer la répartition entre classes d'actifs. La gestion est discrétionnaire. 3 stratégies sont utilisées :

1) **Stratégie « actions »** permettant une exposition a différents secteurs, zones géographiques et tailles de capitalisation. La sélection est réalisée via des OPC et ETF (jusqu'à 50%) et des instruments dérivés (voir ci-dessous pour les limites).

2) **Stratégie « rendement obligataire** », gérée sans contrainte de sensibilité et qui pourra être exposée indifféremment en émetteurs des secteurs public et privé, de notation « investment grade » et « spéculative ». La sélection est réalisée intégralement via OPC et ETF (jusqu'à 100%), et/ou via instruments dérivés et / ou des TCN. La stratégie peut représenter entre -100% et +100% de l'actif.

3) **Stratégie « rendement décorrélé »**, permettant d'atteindre une performance absolue avec une faible corrélation aux indices de marché. Le degré d'exposition aux matières premières est limité à 10% de l'actif net et ne pourra se faire que via des OPC et/ou des ETF. La stratégie peut représenter entre 0% et 100% de l'actif.

Le niveau d'exposition global de l'OPCVM aux pays émergents est limité à 20% de l'actif (en combinant l'exposition actions, obligations et devises émergentes). Le niveau maximal d'exposition au risque de change est de 100%. Le cœur de portefeuille peut être complété par l'utilisation d'instruments dérivés côtés sur des marchés organisés (futures, options) en vue de couvrir tout ou partie du portefeuille. Ces instruments pourront également être utilisés de manière limitative (50% du portefeuille) à des fins d'exposition dans le cadre de l'objectif de gestion, Ils peuvent entrainer une surexposition globale de 50%. En outre, le fonds peut investir au-delà de 20% en OPCVM de droit français ou étranger et jusqu'à 30% de l'actif du FCP peut être investi dans des FIA respectant les 4 critères définis à l'article R214-13 du Code monétaire et financier, sauf liquidités accessoires. Ces OPC pourront être gérés par Platinium Gestion ou une société liée. Le FCP peut investir jusqu'à 50% de son actif net en Titres de Créances Négociables d'émetteurs publics ou privés, sans contrainte de répartition entre ces deux catégories et dont la maturité est inférieure ou égale à 1 an.

Indicateur de référence : 30% EURO STOXX 50 et 70% Bloomberg Euro Aggregate 1-10 Year calculé dividendes et coupons réinvestis.

Investisseurs de détail visés : Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 4 ans.

Dépositaire : BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL (BFCM)

Souscription/Rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 14h30 et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré sur les cours de clôture de bourse, à l'exception des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA) (ou autre). Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de la valorisation du Fonds. Pour plus d'informations sur ce dispositif, veuillez-vous reporter au Prospectus.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

Durée de Placement recommandée : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.

Critères extra-financiers : le produit est classé selon l'article 6 du règlement SFDR.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque : L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés financiers.
Ce produit comporte un risque de perte en capital gradué à 3. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

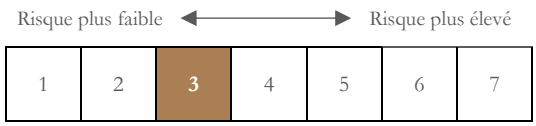

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit pendant 4 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou des titres obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de sa valeur liquidative.

Garantie : Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Investissement avec montant exemple de 10 000 €			
Durée		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 4 ans**
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7124.48 €	9 669.09 €
	Rendement	- 49.68%	- 10.81%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 573.68 €	8 901.76 €
	Rendement annualisé	- 14.26 %	- 2.87 %
Scénario médian	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 204.40 €	10 630.23 €
	Rendement annualisé	+ 2.04 %	+ 1.36 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 298.78 €	12 299.66 €
	Rendement annualisé	+22.99 %	+ 5.31 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ces données sont mensuelles depuis la création du fonds, sur la période d'investissement recommandée de 4 ans, sauf indication contraire.

Que se passe-t-il si Platinium Gestion n'est pas en mesure d'effectuer le versement ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Platinium Gestion. En cas de défaillance de Platinium Gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire. - EUR 10 000 sont investis

	Au bout d'un an	Sur la durée de détention recommandée
Coûts totaux en %. de l'investissement initial (annualisés)	4,69%	3,15%
Coûts totaux en euros	469 €	1 352 €

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.51% avant déduction des coûts et de 1.36% après cette déduction.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement au bout d'un an avec un investissement initial de 10 000 € ;
- La signification des différentes catégories de coûts.

Type	Frais	Description	En %	Sur base 10 000 €
Coûts Ponctuels	Coûts d'entrée	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.	De 0,00% à 2,00%	De 0 € à 200 €
	Coûts de sortie	L'incidence des coûts encourus lorsque vous cédez vos parts.	0,00%	0 €
	Commissions de surperformance*	Commissions prélevées par la société de gestion au produit lorsque la performance de celui-ci dépasse celle de l'indice de référence.	0,00%	0 €
Coûts Récurrents	Commissions de gestion	Commissions de gestion annuelles acquises à la société de gestion.	2,20%	220 €
	FFS	Frais de fonctionnement et autres services	0.15%	15 €
	Coûts indirects*	Frais non prélevés au fonds mais liés aux investissements. Ils représentent les commissions de gestion des fonds en portefeuille.	0.85 %	83 €
	Coûts de transaction*	Coûts de l'achat/vente des titres financiers en portefeuille.	0,00 %	0 €

**Ces coûts sont ex-ante et sont amenés à varier selon les performances du produit, la rotation du portefeuille ainsi que les titres présents en portefeuille.*

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Ce produit n'a pas de période de détention minimale (ou maximale) requise mais est conçu pour un investissement à moyen et long terme tout en pouvant désinvestir facilement. Une conservation de votre produit pendant une durée d'au moins 4 ans est recommandée. Vous pouvez souscrire à ce produit ou procéder à une vente de manière quotidienne. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 14h30 : les ordres reçus **avant** 14h30, sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour et les ordres reçus **après** 14h30, sont exécutés sur la base de la valeur liquidative suivante.

Un mécanisme de plafonnement des rachats « Gates » peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique « Mécanisme de plafonnement des rachats dits Gates » du prospectus, disponible sur le site : www.platinium-gestion.fr

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de Platinium Gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne une personne qui vous fournit des conseils sur le produit ou bien qui vous le propose, veuillez contacter cette personne directement.
- Si votre réclamation concerne plus spécifiquement le produit lui-même ou le comportement de Platinium Gestion, vous pouvez adresser un courrier à l'adresse suivante : Platinium Gestion – 21 rue Royale 75008 Paris.

Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.platinium-gestion.fr pour plus d'informations et notamment sur la possibilité d'un recours au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers.

Autres informations pertinentes

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Vous pouvez obtenir la dernière version du présent document, le Prospectus, le dernier rapport annuel et toute autre information complémentaire destinée aux investisseurs auprès de votre agent de placement ou conseiller financier. Les calculs de coûts, de performances et de risques compris dans ce DIC suivent la méthodologie prescrite par les règles de l'Union Européenne. La responsabilité de Platinium Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Platinium Gestion sont disponibles à l'adresse suivante : www.platinium-gestion.fr . Un exemplaire papier mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Platinium Gestion – 21, rue Royale 75008 Paris.